

Unité de Soins de Longue Durée (USLD)

Chef de service : Dr. Jean-Marc CHEVALIER
Cadre de pôle : Mme Isabelle CAMPI
Cadres de santé : M. Noël ARIZA, Mme Noémie GAILLARD



CCMPA

CCMPA

☎ **04 68 85 72 00**

📠 **04 68 85 72 30**

📧 **secretariat.ccmpa@ch-perpignan.fr**

Présentation générale du service

Le CCMPA est un établissement qui accueille des personnes âgées dépendantes. Il est rattaché au Pôle de Gériatrie du CH de Perpignan. Sa capacité lui permet d'accueillir 200 résidents en hébergement.

Population cible

- > Patient de plus de 75 ans nécessitant une surveillance médicale constante
- > Patient de moins de 75 ans avec dérogation d'âge si poly pathologique et dépendant

Les activités

Les missions principales de l'établissement sont:

- > D'assurer l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes et de les accompagner dans les gestes de la vie courante,
- > De garantir une prise en charge médicale et paramédicale des pathologies organiques chroniques et des polyopathologies de la personne âgée H24,
- > De prendre soin des personnes âgées dans leur globalité,
- > De formaliser un projet de vie individualisé afin de proposer des activités adaptées aux sujets âgés et permettre le maintien de leur autonomie,
- > De pratiquer des soins d'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs.

Les moyens

Les patients sont accueillis en chambre individuelle ou double. Les soins sont assurés par une équipe pluridisciplinaire composée :

- > De Médecins gériatres,
- > De cadres de santé,
- > D'une intendante,
- > D'infirmiers et d'aides-soignants présents 24H/24,
- > D'agents des services hospitaliers,
- > D'auxiliaires médicaux : kinésithérapeute, ergothérapeute, pédicure-podologue, Educateur en Activité physique adaptée
- > D'une psychologue,
- > D'une animatrice qui organise des activités adaptées,
- > D'une assistante sociale.

Des vacations de cardiologue et de psychiatre sont également assurées ainsi que l'intervention d'associations extérieures.

Une astreinte médicale de nuit assure la continuité de la prise en charge.

Une aumônière est à la disposition des résidents et des familles.

Une unité de 36 lits est dédiée à la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. Elle propose une prise en charge spécifique dispensée par un personnel formé et dispose d'un espace de déambulation et d'un jardin sécurisé.

Infos utiles :

Les admissions sont prononcées après examen du dossier de demande d'admission par une commission comprenant un médecin gériatre.

L'admission peut être demandée :

- > Via un **dossier de demande papiers** disponible auprès du secrétariat du CCMPA, dans ce cas le dossier rempli est à déposer au secrétariat du CCMPA
- > Via une **demande en ligne** [🔗](#)

Après l'avis favorable de la commission d'admission, une visite de la structure est organisée avec l'encadrement.

Avenir :

Un projet de reconstruction est en cours dans le cadre du GCSMS **Centre Gérontologique du Roussillon** avec un déménagement envisagé premier semestre 2024 dans le secteur Torremila (rue Guillaumet).

> **Équipe médicale**

